



### Kiwi

**N°16**  
**23/06/2022**



#### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Kiwi N°X du  
JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller.
- **Punaises phytophages** : présence d'adultes et de jeunes larves. Les éclosions sont en cours.
- **Cochenille blanche** : la migration des jeunes larves de deuxième génération pourrait débuter à partir de fin juin-début juillet.
- **Metcalfa pruinosa** : les stades larvaires évoluent.

## • Données météorologiques

Les températures enregistrées depuis le dernier bulletin ont été supérieures aux moyennes de saison. Un épisode caniculaire est intervenu au cours de la semaine passée. Du 13 au 19 juin, les températures moyennes ont été supérieures de 4 à 9.5°C au normales avec des températures maximales supérieures à 30°C voire proches de 40°C enregistrées. Un épisode orageux a débuté à partir du 19 juin, ces orages ont localement donné lieu à de fortes précipitations, à des rafales de vent et à des chutes importantes de grêle.

Pour les quinze prochains jours, les températures annoncées seraient proches des températures moyennes de saison voire légèrement inférieures entre le 24 et le 28 juin. Le risque d'orages devrait se maintenir jusqu'à ce vendredi 24 juin et des pluies sont annoncées du 25 au 27 juin.

## • Stades phénologiques

Stade grossissement du fruit (BBCH 76).

## • *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

La bactérie se manifeste actuellement sous forme de taches sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes). Sur nos parcelles de référence, on note peu d'évolution des symptômes.

### Evaluation du risque

Les épisodes orageux sont favorables à la bactérie (les blessures occasionnées par la grêle et le vent constituent des portes d'entrée pour PSA).

La surveillance des parcelles doit être maintenue.

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les risques de contaminations, les opérations de taille et d'éclaircissage (qui contribuent à ouvrir des voies d'entrées pour la bactérie) sont à réaliser par temps sec (si possible lorsque la température est supérieure à 25°C) en veillant à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...).

## • Punaises phytophages

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys* installé en parcelles de kiwis, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. Les prises de larves sont en augmentation.

En parcelles, des larves de punaises diaboliques sont observées. Les éclosions sont en cours et les premières piqûres sur fruits sont observées.



Larve de punaise diabolique

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Cochenille blanche du mûrier

Selon nos simulations, la période de migration des jeunes larves de deuxième génération pourrait débuter à partir de fin juin-début juillet.

### Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

## • *Metcalfa pruinosa*

En parcelles de référence, on observe la présence de larves à différents stades.

Les premiers adultes de l'hyménoptère *Neodryinus typhlocybae* parasitoïde de *Metcalfa pruinosa* et les premières larves parasitées (présence de kyste sous l'ébauche alaire de la larve de *Metcalfa*) ont été observés cette semaine.



**Neodryinus typhlocybae**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Larve de Metcalfa parasitée (kyste)**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### Mesures prophylactiques :

Afin de limiter l'extension de *Metcalfa pruinosa*, les mesures prophylactiques telles que le débroussaillage des environs très propices (bords des cours d'eau avec ronces et orties...) et le broyage des adventices sont à privilégier.

### • Cicadelles

Quelques cicadelles vertes sont observées sur certaines parcelles. Les populations sont actuellement relativement faibles.

La présence de cicadelles *Orientus ishidae* a été observée en parcelle de kiwi.

### • Auxiliaires

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées, des coccinelles, des syrphes, des chrysopes, des acariens prédateurs et des cantharides.



**Œuf de chrysope**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Adulte de chrysope**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Grêle

Les épisodes orageux de ces derniers jours ont localement été accompagnés d'importantes chutes de grêle.

Les blessures occasionnées par la grêle peuvent constituer des portes d'entrée pour certains champignons et bactéries. Les parcelles concernées sont à surveiller avec une attention particulière.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes :** Cadrabret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, SAPA Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".